

AVENANT 1 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS
Approuvée par le Conseil de Paris du 8 février 2022

entre **la Ville de Paris**, représentée par la Maire de Paris
agissant en vertu d'une délibération du Conseil de Paris en date du

et **l'association Réel Symbolique Imaginaire La Ressource**,
ayant son siège social 45, rue Berzelius 75017 PARIS, représentée par Madame
Yasmina PICQUART, agissant en qualité de présidente.

Article 1^{er} - Description du projet et/ou des objectifs de l'association

L'association Réel Symbolique Imaginaire La Ressource propose des actions à destination des enfants, des adolescents et de leurs familles habitant le quartier populaire des Portes de Saint-Ouen et de Clichy dans le 17^e arrondissement. Ce sont près de 400 jeunes de 13 à 30 ans qui sont concernés par les activités de l'association.

RSI La Ressource offre un accès à l'expérience professionnelle et au savoir être d'une équipe d'accueil pluridisciplinaire (assistant·e·s social·e·s, infirmier·e·s, psychanalyste·s, avocat·e·s, policier·e·s et tous spécialistes du droit concernés par la citoyenneté). De même une quarantaine de bénévoles et salariés assurent une permanence téléphonique 24h/24h. Les activités et interventions se déroulent dans les locaux de l'association et dans l'espace public.

L'accès aux soins (consultations d'urgence, psychiatrie, orthophoniste...) le suivi qui en découle, les consultations d'avocat·e·s sur l'accès au droit, les démarches de médiation en collaboration avec le Parquet de Paris (juge pour enfants) et la police des mineurs participent au dispositif.

Par ailleurs, l'association fait parti du groupe de travail sur la question des rixes, elle participe aux réunions avec les partenaires et organise des rencontres et des discussions avec les familles pour trouver des solutions.

L'accompagnement scolaire et les cours de français langues étrangères dispensés aux jeunes en attente d'une affectation scolaire représentent également une forte mobilisation. L'accès à la culture se manifeste par la découverte du patrimoine parisien et éveille les jeunes au principe de la citoyenneté (cinéma, musées, théâtre, concerts, activités de loisirs, colloques citoyens...). Les besoins individuels des jeunes dans les domaines de l'emploi, du logement, des études... sont pris en compte et le réseau de l'association est sollicité pour accompagner cette démarche d'autonomie.

L'association travaille en étroite collaboration avec un réseau de partenaires qui va du centre Paris Anim' de la Jonquière, aux centres sociaux du 17^e, en passant par le personnel de la piscine municipale, les établissements scolaires, les services sociaux, la police et le juge des enfants du secteur.

Article 2 - En complément des actions mentionnées à l'article 2 de la convention pluriannuelle d'objectifs du 8 février 2022, le montant de la subvention de la Ville de Paris au titre de l'action en faveur de la Jeunesse pour 2022 est de 15.000 euros toutes taxes comprises (TTC).

Article 3 - Les autres articles de la convention d'objectifs demeurent inchangés.

Fait à Paris, le

**Pour la Maire de Paris et par
délégation**

La Présidente de l'association

Yasmina PICQUART